



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

MOUVEMENT POP 2024

Département : AISNE

Poste : Enseignant(e) du 1er degré en Réseau d'éducation prioritaire (REP) **F/H**

Référence: 002-ENS-005

Lieu d'exercice :

0021809F- Ecole élémentaire Bois Blanchard- 2 Place des Rencontres 02400 Château-Thierry

Effectif de l'école : 265 - **Nombre de classes :** 16

Projet d'école :

Pour bâtir l'école de la confiance, le choix a été fait de combattre la difficulté scolaire dès les premières années de l'école en soutenant les élèves les plus fragiles. L'objectif global dans lequel s'inscrit cette mesure est 100% de réussite. Elle vise à offrir aux enfants et aux élèves les plus fragiles un encadrement renforcé pour garantir la maîtrise des savoirs fondamentaux prédictifs de réussite du parcours scolaire et de formation.

Missions:

L'enseignant d'une école en réseau d'éducation prioritaire (REP) exerce ses missions au sein de l'équipe d'école. Son action s'inscrit dans le cadre du projet d'école rédigé par l'équipe pédagogique, validé par l'inspecteur de l'éducation nationale chargé de la circonscription. Château Thierry est située dans le département de l'Aisne qui se situe à 1h de Paris, à moins de 1h30 de Lille, 30 minutes de Reims. L'Aisne, berceau historique de la France, oscille entre des paysages verdoyants, bucoliques et forestiers, un riche héritage architectural, de grands espaces réservés, des savoir-faire traditionnels.

Compétences et/ou aptitudes attendues :

- Mettre en œuvre une pédagogie explicite permettant l'engagement actif de l'élève dans ses apprentissages.
- Savoir observer l'élève afin de l'aider à expliciter sa démarche.
- Concevoir des situations d'enseignement personnalisé.
- Exploiter les résultats aux évaluations et les utiliser dans la conception de dispositifs adaptés pour un suivi renforcé des élèves.
- S'inscrire dans un projet d'évolution de ses pratiques professionnelles afin de les adapter au dispositif pédagogique de classes dédoublées.
- Travailler efficacement en équipe pour contribuer à l'évolution des pratiques scolaires.

Titre(s) et certification(s) exigé(s) :

Sans certification particulière

Contact :

Pour toute question sur le processus de candidature (certification exigée, modalités d'entretien etc...) :dipred02@ac-amiens.fr

Pour toute question sur le poste et ses enjeux pédagogiques : ien02.ch-thierry@ac-amiens.fr

Informations complémentaires :

Conformément aux lignes directrices de gestion ministérielles en date du 25 octobre 2021 :

1. Si vous êtes retenu(e) sur un des vœux formulés dans le cadre du mouvement "poste à profil" (POP), votre participation au mouvement interdépartemental sera, le cas échéant, automatiquement annulée.
2. L'enseignant(e) muté(e) sur un poste dans le cadre du mouvement sur postes à profil relève, à compter de son affectation, du département obtenu. La durée minimale d'occupation d'un poste obtenu par le mouvement sur postes à profil est de trois ans.